

Délibération n°2025-01-06

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Attribution de subvention dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises (RIAC)

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	57
Pouvoirs	12
Votants	69

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 février 2025, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 04 février 2025 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

Aline Chevalier est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Beynat Audrey	à	Aurélie Gibouret Lambert	Pannetier Martine	à	Sébastien Devallière
Calla Tony	à	Gilles Barbe	Parrain Céline	à	Philippe Pelat
Cronnier Pierrick	à	Philippe Brugère	Pesteil Michel	à	Jean-Pierre Guitard
Delpy Daniel	à	Jacqueline Cornelissen	Repezza Guillaume	à	Dominique Miermont
Le Royer Sandrine	à	Eric Ziolo	Ribeiro Sophie	à	Michèle Valibus
Padilla-Ratelade Marilou	à	Christophe Arfeuillère	Ventadour Elisabeth	à	Françoise Talvard

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Badia Maryse ; Bauvy Claude ; Betoule Philippe ; Bézanger Joël ; Bodeveix Jean-Pierre ; Boyer Laurence ; Brindel Stéphane (représenté) ; Briquet Isabelle ; Brugère Jeremy (représenté) ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel (représenté) ; Coulaud Danielle ; Coutaud Pierre ; Delbègue Jean-Pierre ; Escurat Daniel ; Faugeron Guy (représenté) ; Fonfrede Alain ; Galland Baptiste ; Gautier Stéphanie ; Granet Henri ; Jouve Patrick ; Lacrocq Michel ; Laurent Nathalie ; Louradour Pierrick ; Monteil Christiane ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Rougerie Christine ; Sarfati Laurent ; Saugerat Michel ; Simandoux Nelly (représenté) ; Vimou Barbara.

Vu la délibération du 11 juillet 2024 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises ;

Vu le PV du comité d'agrément du 28 janvier 2025 ;

Le président expose que le comité d'agrément s'est réuni le 28 janvier 2025 afin d'émettre un avis sur les 14 dossiers de demandes d'aides sollicitées dans le cadre des axes prévus au règlement.

Le comité a validé l'attribution de l'aide aux 14 dossiers.

Nom de l'entreprise	Commune	Descriptif du projet	Dispositif(s) sollicités	Montant de l'aide sollicitée	
Commerces-services- artisanat					
1	SAS Menuiserie Boivert	Saint-Setiers	Investissement matériel	ACS 2	4 750,00 €
2	Laëtitia DUMAS	Bort-les-Orgues	Investissement matériel Prêt d'honneur	ACS 1 ACS 2	7 580,00 € 3 000,00 € 4 580,00 €
3	AVE 19	Liginiac	Investissement matériel Prêt d'honneur	ACS 1 ACS 2	3 715,41 € 2 000,00 € 1 715,41 €
4	Little Huguette	Saint-Angel	Création/ reprise Aide au loyer + bonif	ACS 1 ACS 3	7 727,50 € 3 000,00 € 4 727,50 €
5	Dylan TINDILLIERE	Aix-la-Marsalouse	Investissement matériel	ACS 2	1 861,06 €
6	SARL Manzagol	Serandon	Investissement matériel	ACS 2	4 159,80 €
7	SASU L'ERMITE	Soursac	Investissement matériel	ACS 2	3 145,05 €
8	ALMA Phone 1.9	Ussel	Création/ reprise Aide au loyer + bonif	ACS 1 ACS 3	3 455,00 € 1 500,00 € 1 955,00 €
9	SASU GANGIL	Ussel	Investissement matériel	ACS 2	4 580,00 €
10	Valérie GAIDY « Sol Candle »	Ussel	Investissement matériel	ACS 2	1 612,48 €
Montant sollicité pour le dispositif ACS1					9 500,00 €
Montant sollicité pour le dispositif ACS2					26 403,80 €
Montant sollicité pour le dispositif ACS3					6 682,50 €
TOTAL					43 908,38 €



Nom de l'entreprise		Commune	Descriptif du projet	Dispositif(s) sollicités	Montant de l'aide sollicitée
Agriculture					
1	GAEC MOUTY-MARLET	FEYT	Achat d'un détecteur de vêlage	A3	1 489,20€
2	STRUMPLER Albert	NEUVIC	Achat d'une bâche pour bassin de production de spiruline dans le cadre d'une installation	A4	4 000,00€
3	SALAGNAC Pascal	PALISSE	Achat d'une caméra	A3	1 877,20€
4	EARL CHEIX	SARROUX-SAINT-JULIEN	Achat d'un détecteur de vêlage et de caméras	A3	3 200,00€
Montant sollicité pour le dispositif A3 « Aide à l'équipement informatique et technologique des agriculteurs »					6 566,40€
Montant sollicité pour le dispositif A4 « Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité »					4 000,00€
TOTAL					10 566,40 €

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement de ces subventions aux entreprises citées pour un montant global de **54 474,78 €** dont :
 - 9 500,00 € pour le dispositif ACS 1 « prêts d'honneur » ;
 - 26 403,80 € pour le dispositif ACS 2 « aide à l'investissement : maintien, modernisation et développement du commerce, de l'artisanat et des services » ;
 - 6 682,50 € pour le dispositif ACS 3 « CREA COMMERCE : accompagner à la création ou la reprise d'entreprise » ;
 - 6 566,40 € pour le dispositif A3 « aide à l'équipement informatique et technologique des agriculteurs » ;
 - 4 000,00 € pour le dispositif A4 « aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité ».

A l'unanimité	
Votants	69
Pour	69
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 13 février 2025

Le Président,
Pierre Chevalier



Délibération n°2025-01-06



Envoyé en préfecture le 24/02/2025
Reçu en préfecture le 24/02/2025
Publié le 
ID : 019-200066744-20250213-20250106-DE

